



Retour au volontariat pour le travail en présentiel : Les élus AVENIR font aboutir vos demandes

AVENIR a agi le 2 décembre et la direction a cédé à la raison le 3 décembre !

A la demande des salariés et sur la base des droits légaux, AVENIR a agi comme l'indique le courrier officiel suivant :

« De : RAAD Joseph, Délégué syndical central du syndicat AVENIR Envoyé : jeudi 2 décembre 2021 09:33

À : DG; DRH; DJRS Cc : membres du CSE Importance : Haute

Objet : Demande pressante des salariés concernant l'application du volontariat pour travailler hors télétravail pendant les

Périodes actuelles de crise pandémiques

Courrier officiel

Monsieur le Directeur Général, Madame la DRH, Monsieur le Directeur Juridique,

Le syndicat AVENIR est sollicité par beaucoup de salariés qui insistent à appliquer le volontariat pour travailler hors télétravail pendant les périodes actuelles de crise pandémique.

Les salariés qui se considèrent comme légitimement en danger eux-mêmes (personnes fragiles, maladie chronique, âge ...) ou leurs proches (personnes âgés ...) sont très anxieux de travailler hors télétravail dans les conditions pandémiques actuelles.

Ainsi, encore hier un salarié s'est vu prescrire un arrêt maladie d'un mois suite aux conséquences constatées sur sa santé (anxiété, tension +++ ...).

D'autres salariés souffrent et nous devons préserver leur santé morale et physique conformément à l'obligation légale. C'est le fondement de la qualité de vie au travail (négociation en cours).

J'avais sollicité vendredi Mme la DRH sur le sujet en réunion de CSE et elle m'a assuré que la direction applique toujours le volontariat pour travailler hors télétravail pour les salariés à risque.

Les salariés demandent que cette règle appliquée en début de la pandémie soit à nouveau annoncée par la direction et soutenue pour les préserver moralement et physiquement.

J'ai cru comprendre ce jour que plusieurs syndicats demandent également cette disposition directement ou indirectement. Nous attendons votre réponse. »

Après échange musclé d'arguments légaux en réunion de négociation QVT du 2/12 avec la direction, elle a adopté notre position le lendemain dans sa communication aux salariés du 3/12 intitulée :

[Situation sanitaire] Retour du principe de volontariat pour les déplacements sur sites

C'est cela la valeur ajoutée d'AVENIR et de ses élus. Nous agissons à l'identique pour obtenir des conditions de travail agréables y compris en Flex desk et dans les nouveaux bureaux LATITUDE AVENIR obtiendra pour les salariés le respect des règles nécessaires à leur confort journalier.

